

La réception des textes littéraires : enjeux pour l'enseignement du fle

Drd. Iuliana-Florina PANDELICĂ,
Université de Craiova

Abstract: *The role of literature in the teaching and learning of the French language has undergone a great change, due to the reform of the Romanian education, the publication of the CEFR and the evolution of society in general. We will present the situation that confronts the teaching and learning French as a foreign language this view, that is to say the study of literature and its reception. We will present the state of play and we will discuss the role of the teacher, constraints and freedoms in its approach, the possibility of addressing the text of an interdisciplinary manner. From reading concepts, reception and communication, we analyze the changes that are reflected in education and learners culture.*

Keywords : *literature, reception, interdisciplinary, reading, prospects.*

I. Introduction

La place de la littérature en classe de français langue étrangère a subi un grand changement, dû à la réforme de l'enseignement roumain, à la parution du Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR) et à l'évolution de la société en général.

Questions de recherche

Quelle est la situation à laquelle se confronte l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère de ce point de vue ? L'étude de la littérature signifie sa réception ? Quelle est le niveau de réception au niveau du lycée ?

Le but de cet article est tout d'abord de présenter l'état des lieux. Pour le faire, nous présenterons brièvement le programme du fle pour le lycée du point de vue des contenus et nous analyserons la structure des manuels pour voir où se situe le texte littéraire dans le cadre d'une unité d'apprentissage. Ensuite, nous parlerons du rôle du professeur, des contraintes et des libertés dans sa démarche. À partir des notions de lecture, de réception et de communication, nous essayerons d'analyser la situation de l'étude de la littérature dans la classe de français langue étrangère, étant donné que la littérature n'est pas étudiée en tant que discipline autonome. C'est un problème qui nous préoccupe depuis longtemps, car tous les changements subis par le système se reflètent dans

l'éducation et la culture de nos apprenants.

II. Analyse du corpus

2.1. Programmes scolaires

Les programmes scolaires¹ prévoient l'étude de la littérature de la manière suivante : en 9^e, pour le fle étudié en tant que langue première (L1), la littérature se trouve au domaine personnel L1 : « l'univers de l'adolescence (culture, sport, littérature de jeunesse) » et au domaine éducationnel : « Textes de la littérature française et francophone » ; pour le fle étudié en tant que langue seconde (L2), on trouve la littérature au domaine éducationnel « l'Univers culturel français – passé et présent – coutumes et traditions; personnalités de la sphère artistique / littéraire / [...] ». À partir de la 10^e, l'étude de la littérature est prévue seulement pour le domaine éducationnel, de la manière suivante : en 10^e, L1, domaine éducationnel - « Textes de la littérature française et francophone » ; en 11^e, L1, domaine éducationnel - « Grands écrivains français de la littérature moderne et contemporaine (obligatoires seulement pour les spécialisations philologie) » ; L2 - Personnalités de la sphère littéraire (obligatoires seulement pour les spécialisations philologie) » ; en 12^e - L1, domaine éducationnel - « Grands écrivains français » et pour L2 - Personnalités de la sphère artistique.

Ces programmes sont conçus en tenant compte des programmes pour les années antérieurs, des documents de la Commission Européenne sur le développement des compétences-clé et du CECRL.

2.2. Objectifs

Quel est le but de l'étude de la littérature en classe de fle ? Pourquoi étudier un texte littéraire en classe de fle ? Répondre à ces questions, d'une part, en tenant compte des programmes scolaires, c'est assez simple : on enseigne la littérature pour faire acquérir aux élèves des compétences interculturelles, à côté des compétences de communication en langue étrangère. Par exemple, parmi les valeurs et les attitudes prévues par le programme pour la 9^e, nous trouvons : « La disponibilité d'accepter les différences et de manifester de la tolérance par l'approche critique des différences et des stéréotypes culturels transmis à l'aide de la langue

¹ Programme scolaire pour la IXe classe, cycle inférieur du lycée, Langue française, Bucarest, 2004 ; Programmes scolaires pour la Xe classe, cycle inférieur du lycée, Langue française, Bucarest, 2004 ; Programmes scolaires pour le cycle supérieur du lycée, Langue française, XIe et XIIe classes, Bucarest, 2006.

française ; Le développement de l'intérêt pour la découverte de certains aspects culturels spécifiques, par la réception d'une variété de textes en français et par référence à la civilisation de l'espace culturel francophone ». (Programme scolaire, 2004 : 6)¹

D'autre part, les élèves apprennent le français pour des raisons très différentes : les uns, tout simplement parce qu'ils l'aiment et parce qu'ils voyagent dans des pays francophones et le français les aide à mieux connaître la culture française ; d'autres, parce qu'ils ont l'intention de l'utiliser plus tard, soit pour passer l'examen de baccalauréat, soit pour obtenir un emploi dans un pays francophone. Ils seront tous évalués, soit à la fin du lycée, soit au moment où ils essaient d'obtenir un certificat de langue pour prouver leurs compétences en fle en vue d'obtenir un emploi ou d'aller étudier à l'étranger, conformément au Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR), document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, document qui a été conçu en vue de « *fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l'élaboration de programmes de langues, de lignes directrices pour les curriculums, de matériels d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que pour l'évaluation des compétences en langues étrangères* »².

Le rôle du texte littéraire dans l'enseignement-apprentissage du fle résulte très bien d'une citation de Christian Puren :

« L'équilibre entre les trois objectifs fondamentaux (formatif, culturel et langagier) favorise l'utilisation des supports littéraires, étant donné la conception scolaire de la littérature, modèle à la fois de langue, de document culturel et de moyen de formation ; or les deux évolutions récentes peuvent s'interpréter comme un rééquilibrage de l'ensemble du dispositif aux dépens du seul objectif langagier auparavant privilégié ; on peut donc penser que le regain d'intérêt pour la littérature dans l'enseignement français des langues n'est pas un phénomène passager, mais une évolution lourde qui se poursuivra dans les années à venir. » (Puren, 1994 : 168)

Les textes littéraires, qui avaient souffert auparavant à cause des méthodologies traditionnelles, dont l'objectif était esthétique, intellectuel et moral à la fois, tout en respectant une interprétation officielle, sont privilégiés aujourd'hui par l'approche communicative.

¹ Programme scolaire pour la IXe classe, cycle inférieur du lycée, Langue française, Bucarest, 2004

² http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1_fr.asp

2.3. Manuels scolaires

Quand et comment la littérature est-elle exploitée ? Si nous faisons l'analyse des manuels scolaires, on observe qu'ils sont tous organisés par thèmes, dans des unités d'apprentissage. Et quelle est place des textes littéraires dans une unité d'apprentissage ?

Nous avons analysé les manuels de la maison d'édition Corint pour les quatre années d'étude et pour les deux catégories, langue étrangère première et langue étrangère seconde. Nous avons choisi ces manuels parce qu'ils sont les plus répandus au niveau du lycée en Roumanie, surtout pour le cycle inférieur du lycée, car pour ces deux années les manuels sont gratuits et ils se trouvent dans les bibliothèques des écoles. Nous y avons trouvé de petits fragments littéraires en début d'une unité d'apprentissage et des textes d'une page environ à la fin des unités, sur la page intitulée « Passerelle » et plus rarement le texte littéraire occupe la place la plus importante dans une unité, celle que tous les élèves doivent étudier obligatoirement. Ces textes, plus grands ou plus petits, ont été choisis en fonction des thèmes de l'unité à laquelle ils appartiennent. Les textes sont assez variés et appartiennent à Jean-Jacques Rousseau (*Émile*), Antoine de Saint-Exupéry (*Le petit Prince*), Jacques Prévert (*Les enfants qui s'aiment*, *Le cancre*), Pierre Daninos (*Vacances à tout prix*), Paul Éluard (*L'amoureuse*), Delly (*Comme un conte de fées*), Georges Perec (*Les choses*), Jules Verne (*Voyage au centre de la terre* et *Vingt Mille Lieues sous les mers*), Fanny Deschamps (*Vous n'allez pas avaler ça !*), Anatole France (*Le Crime de Sylvestre Bonnard*), Eugene Ionesco (*Antidotes*) et beaucoup d'autres.

Les activités proposées autour des textes visent la compréhension du message, l'analyse du cadre, du décor, des attitudes et l'interprétation du texte et finissent par un sujet d'expression personnelle sur le sujet en cause. Par exemple : Commentez : « Entre eux se dressait l'argent » et « L'économie, parfois, les dévorait tout entiers » (à partir d'un fragment de Georges Perec, *Les choses*).

III. Rôle du professeur : contraintes et libertés

À partir de tous les aspects présentés, la question qui se dresse est : comment intégrer tous les éléments présentés pour réussir la démarche didactique visant la réception de la littérature ? Qui assure leur harmonisation ? Où finissent les contraintes et où commence la liberté de l'enseignant ? Est-ce qu'il bénéficie d'une certaine liberté dans le choix des

contenus, des textes littéraires ? Nous croyons que l'enseignant est le seul qui puisse harmoniser le contenu des programmes, les objectifs de l'étude du fle, le contenu des manuels et les attentes des élèves, ce qui suppose un vrai effort, mais un effort possible. Nous pensons ainsi que le rôle le plus important revient à l'enseignant. Comment choisir un texte littéraire à étudier tout en respectant les programmes, les curriculums, les contraintes qu'impose notre système éducatif ? C'est vrai, l'enseignant est obligé de respecter les programmes, mais il n'est pas forcément obligé d'utiliser un certain texte. En fait, étant donné que les manuels sont assez pauvres en textes littéraires, que les programmes prévoient l'étude de la littérature surtout pour le profil philologie, que les textes qui existent dans les manuels de français langue étrangère sont exploités surtout du point de vue lexical et grammatical (par exemple, dans le manuel pour la 9^e, il y a un fragment de Molière, *Le Médecin malgré lui* pour étudier le subjonctif dans la proposition conjonctive introduite par « que »), ils ne sont que des supports à l'apprentissage des questions linguistiques, c'est l'enseignant qui peut remplacer un texte qui, la plupart des fois, n'est plus d'actualité, puisqu'en général ils sont extraits des magazines d'il y a dix ans environ et, même si les manuels sont réédités, les textes ne sont pas actualisés. Par conséquent, s'il veut bien faire son métier, il choisit d'autres textes, qui peuvent très bien être des textes littéraires, plus appropriés pour la classe, pour l'horizon d'attente de ses élèves qu'il connaît très bien. C'est toujours lui qui peut les initier à la lecture ou à la réception, même s'il est le premier à l'essayer, en utilisant des méthodes appropriées au groupe qu'il doit très bien connaître.

IV. Lecture ou réception ?

Tout d'abord, il convient de réfléchir au sens des termes que l'on utilise dans notre recherche autour de la réception de la littérature en classe de fle : la lecture, la réception, l'oeuvre, l'auteur, le lecteur, l'horizon d'attente et le récepteur.

4.1. La lecture

Conformément au dictionnaire Larousse, la lecture est l'« Action de lire, de déchiffrer toute espèce de notation, de prendre connaissance d'un texte : La lecture d'un plan, d'un message en morse, d'un livre ; Le fait de savoir lire, déchiffrer et comprendre ce qui est écrit : Enseigner la lecture ; Action de lire un texte à haute voix devant d'autres personnes : L'auteur a fait une lecture publique de ses poèmes ; Analyse, interprétation que l'on

fait d'un texte, ce qu'on en tire, ce que l'on pense qu'il signifie : Ce texte se prête à plusieurs lectures. »¹

Dans cette définition, nous remarquons une progression de l'action de lire, qui n'est au début qu'un déchiffrement, il reste en surface du texte, mais qui aboutit, dans la dernière partie de la citation, à l'aspect qui présente de l'importance pour notre recherche, à la réception de l'écrit, du texte, de la littérature, pourrions-nous dire.

Dans le dictionnaire Lexilogos, on trouve la définition suivante pour la lecture : « Action de lire, de déchiffrer visuellement des signes graphiques qui traduisent le langage oral [...] ; Déchiffrement de toute notation ; Action de prendre connaissance du contenu d'un texte écrit pour se distraire, s'informer. Manière de comprendre, d'interpréter un texte, un événement.²»

Les synonymes proposés sont : « déchiffrement, décodage, instruction, reconnaissance, légende, lisibilité, leçon, herméneutique, décryptage, déchiffrement, culture, collation, savoir »³. Il faut remarquer que dans ces définitions il n'y a pas de distinction entre les types de lecture. Par conséquent, pour ajouter une définition plus spécialisée, nous citons celle de la *Terminologie poétique et rhétorique*: « La lecture désigne, en général, un ensemble d'activités perceptives (visuelles, tactiles) et cognitives de reconnaissance et d'interprétation d'un signifiant textuel dans le but de capter son sens. ⁷»

Du point de vue du sujet que nous traitons dans ce dossier, les deux acceptions qui nous intéressent, sont : la lecture scripturale, qui suppose la perception, la compréhension et les réactions du lecteur devant le texte et la lecture littéraire, qui représente une forme de lecture scripturale (acceptions proposées par Paul Cornea).

Monica Tilea, dans *La lecture : de la théorie à la pratique* parle de la lecture littéraire et du rapport entre le lecteur et le texte :

« La lecture littéraire, en tant que forme particulière de la lecture scripturale, est aussi envisagée comme un processus de nature pragmatique qui a lieu dans un espace commun de compétence de l'émetteur (l'auteur) et du destinataire (le lecteur) et par lequel le système d'un texte particulier est démonté, perçu dans sa fonctionnalité comme une totalité et investi d'un sens. Lors de la

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/lecture>

² <http://www.cnrtl.fr/synonymie/lecture>

³ *Terminologie poétique et rhétorique*, 1994 : 96-102

lecture, le rapport productif (voir créatif) qui s'établit entre le lecteur et le texte est accompagné d'un effet esthétique. Dans cette perspective, la lecture peut être considérée une technique et une pratique qui s'exercent sur le texte et qui se caractérise par une rhétorique spécifique. » (Tilea, 2004 : 10)

Dans son *Discours de la Méthode*, I^{re} partie, René Descartes définissait la lecture comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. »

Marcel Proust, dans la préface à la traduction du livre de John Ruskin « Sésame et les lys », préface intitulée « Sur la lecture », reprend cette citation et affirme que la thèse de Ruskin peut être résumée par la citation de Descartes, mais il ajoute :

« [...] la lecture ne saurait être ainsi assimilée à une conversation, fût-ce avec le plus sage des hommes ; que ce qui diffère essentiellement entre un livre et un ami, ce n'est pas leur plus ou moins grande sagesse, mais la manière dont on communique avec eux, la lecture, au rebours de la conversation, consistant pour chacun de nous à recevoir communication d'une autre pensée, mais tout en restant seul, c'est-à-dire en continuant à jouir de la puissance intellectuelle qu'on a dans la solitude et que la conversation dissipe immédiatement, en continuant à pouvoir être inspiré, à rester en plein travail fécond de l'esprit sur lui-même. » (Proust, 1906 : 29).

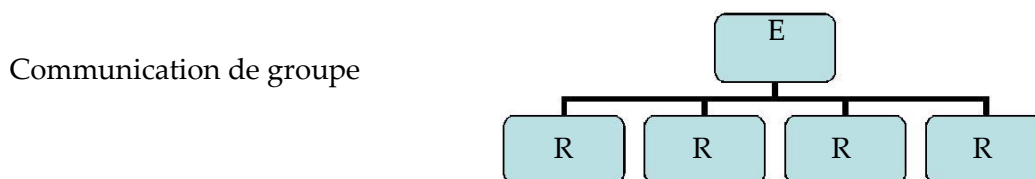
4.2. La communication

Dans toutes ces citations, nous observons la présence de termes liés à la communication (émetteur, destinataire, conversation, rapport, effet, etc.). Par la suite, nous voudrions développer l'idée de la communication qui s'instaure entre l'oeuvre et son lecteur, qui, dans notre cas, est l'apprenant. Est-il prêt à recevoir le message et à continuer le travail de l'auteur ? Proust parle de la lecture comme étant un « miracle fécond d'une communication au sein de la solitude ». En général, on parle de communication entre *un émetteur* et *un destinataire*, communication qui a pour objectif de faire passer *un message* – qui, dans le cas de l'oeuvre littéraire, est code, message et artefact. On pourrait se demander pourquoi parler d'« une communication » au lieu de lecture, puisqu'ils ne communiquent pas directement, ils ne se trouvent pas face à face. Wikipedia définit la communication comme « l'action de communiquer,

d'établir une relation avec autrui, de transmettre quelque chose à quelqu'un ». Lexilogos propose deux variantes : « Action de communiquer quelque chose à quelqu'un; le résultat de cette action » et « Action de communiquer avec quelqu'un ou quelque chose [...] ; Processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes) émet un message et le transmet à une autre personne (ou groupe de personnes) qui le reçoit, avec une marge d'erreurs possibles (due, d'une part, au codage de la langue parlée ou écrite, langage gestuel ou autres signes et symboles, par l'émetteur, puis au décodage du message par le récepteur, d'autre part au véhicule ou canal de communication emprunté). » Toutes ces définitions nous font penser à la situation qu'on retrouve dans une classe de français langue étrangère, au moment où l'on étudie un texte littéraire. Alors, si on parle de communication, nous emprunterons les termes utilisés dans le schéma de communication linguistique de Roman Jakobson : émetteur (E) et récepteur (R), pour imaginer les possibilités de réception de la littérature en classe de fle.

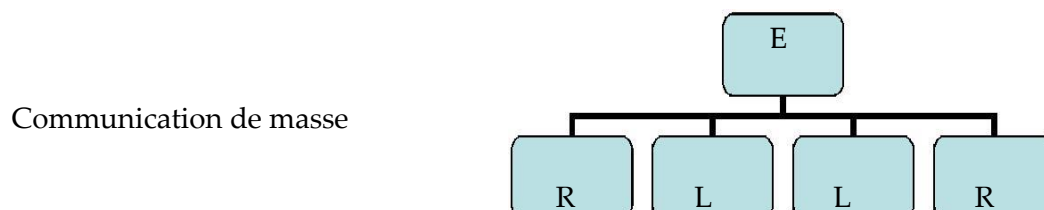
Tout d'abord, dans le cas de la lecture individuelle, la communication s'instaure entre l'auteur (émetteur - E) et l'élève (récepteur - R), conformément au schéma suivant : E --> R

D'autre part, de nombreux pédagogues parlent des bénéfices apportés par le travail de groupe au sein de la classe. Alors, pour la plupart des activités en classe de français langue étrangère, la classe est divisée en groupes de quatre personnes, par exemple. Par conséquent, le schéma correspondant à la communication, à la lecture – qui, cette fois-ci peut être soit individuelle, soit collective, en fonction des tâches reçues de la part du professeur en ce qui concerne le texte qui leur est présenté, dans ce cas sera le suivant :



Finalement, il faut préciser que la classe traditionnelle existe encore, le grand groupe, la classe entière, ce qui conduit à une lecture collective et, par conséquent, à une communication de masse. Dans ce cas, c'est plus difficile de parler de la réception du texte littéraire, mais ce n'est pas impossible. Puisque la réception est la réaction de l'élève devant le texte,

qui n'est pas due au texte, mais à sa personnalité, à sa manière de voir les choses et dont l'effet dépend de son état d'esprit, l'image peut être celle du schéma ci-dessous (nous utiliserons *L* pour les élèves qui restent des *lecteurs*, qui ne dépassent pas le niveau poétique et dans le cas desquels les effets sont provoqués seulement par le texte, par ce que celui-ci contient) :



Nous avons présenté le cadre normatif, le contexte scolaire et nous avons constaté la présence des textes littéraires dans les manuels, conformément aux programmes en vigueur et au CECRL. Maintenant, la question est de savoir si l'on parle de lecture ou de réception de la littérature dans la classe de fle ? L'élève est-il un lecteur ou un récepteur ? Quelles sont les différences entre ces deux positions ?

Quelle est la position de l'élève dans ces situations d'enseignement-apprentissage de la littérature ? Tout d'abord, il est le public, le lecteur et, selon Dominique Maingueneau, dans *Pragmatique pour le discours littéraire*, « le terme lecteur est susceptible de divers usages, oscillant entre l'historique et le cognitif. Le lecteur est tantôt le public effectif d'un texte, tantôt le support des stratégies de déchiffrement. » (Maingueneau, 1990 : 30).

Les deux types de lecture, collective et individuelle, reposent sur la compréhension, qui est « est incertaine et approximative et dépend de la subjectivité du lecteur et de ses prédispositions émotives et affectives » (Tilea, 2004 : 14), suivie de l'interprétation, qui « est le résultat de lectures répétées et attentives du même texte avec la préoccupation d'éliminer toute influence qui tient des circonstances de la lecture » (Tilea, 2004 : 14).

D'une façon ou d'une autre, la lecture littéraire existe en classe de fle, mais le texte littéraire apparaît, dans la plupart des cas, en tant que support ou texte d'application pour l'étude d'une question linguistique, en laissant de côté, dans la plupart des cas, la spécificité du texte littéraire. Ainsi, la question qui nous intéresse est comment procéder pour réussir une réception des textes littéraires au moment de leur parution en classe de fle. Selon Hans Robert Jauss (1978), « une œuvre littéraire ne se présente

pas comme une nouveauté absolue surgissant dans un désert d'information; par tout un jeu d'annonces, de signaux - manifestes ou latents -, de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception. Elle évoque des choses déjà lues, met le lecteur dans telle ou telle disposition émotionnelle, et dès son début crée une certaine attente de la "suite", du "milieu" et de la "fin" du récit (Aristote), attente qui peut, à mesure que la lecture avance, être entretenue, modulée, réorientée [...] »

Il s'agit de l'horizon d'attente du lecteur, qui lui permet de comprendre et de récepter la littérature et qui représente le concept central de l'esthétique de la réception. Il résulte des éléments suivants : « l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne » (Jauss, 1978 : 54).

Alors, la notion de lecture porte sur le contenu de l'oeuvre littéraire, tandis que la notion de réception porte sur sa réaction, sur ce que le lecteur retient de ce qu'il lit, en fonction de ses attentes, de ses connaissances antérieures et de sa personnalité. On peut « distinguer l'action de l'oeuvre, l'effet qu'elle produit, de sa réception ». (Jauss, 1978 : 269) Ainsi, « l'effet produit par l'oeuvre, qui est fonction de l'oeuvre elle-même, et la réception, qui est déterminée par le destinataire de l'oeuvre » (Jauss, 1978 : 284) sont des aspects dont un enseignant de fle doit tenir compte quand il choisit des textes à étudier, les méthodes à utiliser et le cadre dans lequel l'activité peut avoir plus de succès. Nous avons déjà parlé du CECRL et de la place de la littérature dans les programmes scolaires et dans les manuels. Nous revenons avec une citation liée justement à la réaction :

«De toute évidence, il existe des variations de réaction considérables selon l'âge, la nature et l'origine des apprenants quant aux éléments auxquels ils répondent de la manière la plus productive ; ces mêmes variations se retrouvent parmi les enseignants, les auteurs de méthodes, etc. quant à l'équilibre des éléments qu'ils introduisent dans un cours, selon l'importance qu'ils attachent à la production plutôt qu'à la réception, à la correction plutôt qu'à l'aisance, etc.» (CECRL 2001: 109).

Est-il possible pour l'apprenant de s'échapper aux contraintes et d'apprendre à se transposer dans le monde merveilleux et riche que la littérature offre à notre esprit ? Sont-ils ouverts à lire, à apprendre à s'envoler, à récepter la littérature ? Peut-être oui, peut-être non. On ne sait

jamais avant de l'essayer. L'oeuvre est définie par Jauss comme « résultant de la convergence du texte et de sa réception ». N'importe quelle est la finalité, le devoir de l'enseignant est celui de leur montrer la beauté et la richesse d'une oeuvre littéraire. On peut trouver des textes qu'ils aiment ou des textes qu'ils n'aiment pas. Mais il faut essayer. Dans les deux cas, l'important est de provoquer une réaction. Cette réaction, si elle est justifiée, c'est déjà un progrès.

Un autre aspect important est celui du groupe, parce que ce qui nous intéresse est la réception de la littérature en classe de fle. Est-ce qu'un texte peut provoquer la même réaction à 25 ou à 30 élèves ? Est-ce qu'un texte peut provoquer la même réaction à des générations différentes ? L'expérience nous a démontré que non. Chacun d'eux aborde le texte littéraire à partir de ses propres expériences et préoccupations. Par conséquent, il faut « étudier le texte non comme un contenu stabilisé à travers tous les contextes, mais comme un support pour des interprétations qui varient en fonction des contextes de réception » (Maingueneau, 1990 : 29). Il y aura toujours certains qui réagissent à peu près de la même manière, soit dans le même groupe, soit dans des classes différentes et d'autres qui ne réagissent pas, qui ne réussissent pas à avoir des réactions plus ou moins attendues.

V. Conclusion

Ce qui est important dans la démarche didactique qui vise la réception des textes littéraires en classe de français langue étrangère, c'est de laisser de côté les préjugés du type « les élèves n'aiment plus lire », « ils ne s'intéressent à rien de beau » et d'autres. En fait, un enseignant qui dit cela n'a jamais essayé de se convaincre soi-même qu'il pourrait avoir du succès. C'est plus confortable de trouver l'élève coupable au lieu d'essayer de les faire penser autrement. Parce que cette démarche signifie trouver les textes appropriés, laisser de côté le manuel dont les textes sont extraits surtout des revues qui ne sont plus d'actualité et qui, par conséquent, ne présentent pas plus d'intérêt pour eux qu'un texte littéraire. Cela signifie trouver un texte qui se rattache au thème de l'unité d'apprentissage, et aussi connaître l'auteur choisi et son oeuvre, parce que les élèves posent toujours des questions et, le fait de ne pas maîtriser ce que l'on présente voue à l'échec la démarche de l'enseignant.

Bibliographie

- Conseil de l'Europe (2001): *Un cadre européen commun de référence pour les langues* : apprendre, enseigner, évaluer, http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_fr.pdf (page consultée le 2 janvier 2014)
- Jauss H. R., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, p. 54
- Mainueneau, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.
- Programa școlară pentru clasa a IX-a, ciclul inferior al liceului, Limba franceză*, București, 2004
- Programe școlare pentru clasa a X-a, ciclul inferior al liceului, Limba franceză*, București, 2004
- Programe școlare pentru ciclul superior al liceului, Limba franceză, Filiera teoretică, toate profilurile și specializările, Filiera vocațională, toate profilurile și specializările clasele a XI-a - a XII-a*, București, 2006
- Proust M., *Sur la lecture*, préface à *Sésame et les Lys* de John Ruskin, traduction, notes et préface par Marcel Proust, III^e édition, 1906 (Texte publié sur le site de la BNF).
- Puren C., *La Didactique à la croisée des méthodes: essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier, 1994
- Terminologie poetică și retorică*, Coordonator Val. Panaitescu, Iași, Editura Universității "A.I. Cuza", 1994.
- Tilea M., *La lecture : de la théorie à la pratique*, Craiova, Editura Universitaria, 2004